



SOLIDAIRES Finances

CDP - Local Syndical - 8 av André Malraux - 77160 PROVINS

Fait le 13/06/2017

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez aujourd'hui avec dans l'ordre du jour une proposition de sortie concernant des retraités (du 3 au 5 octobre, « le nord entre histoire et tradition »). Nous avons été interpellés par des retraités adhérents qui voulaient savoir pourquoi le montant de la subvention CDAS n'apparaissait pas sur la proposition de sortie, et pourquoi alors que nous les informons des sorties nous n'avons pas évoqué celle-ci.

A savoir, sur le document envoyé par la délégation, ce séjour est proposé : « avant déduction d'une participation financière de l'Action Sociale, à 310 € par personne. »

Nous leur avons répondu que le CDAS n'avait pas voté cette sortie et que de ce fait, nous avions l'information par eux-mêmes et non par la délégation. Ils ont été très surpris surtout lorsque nous leur avons dit que les organisations syndicales pouvaient voter contre la proposition de sortie (et minorer ou majorer la subvention) et choisir une autre sortie... Nous espérons que ce genre de mésaventure va s'arrêter avec le départ de la déléguée actuelle car **cela fait des années que nous demandons des échanges et de la transparence !**

Solidaires Finances vous a interpellé récemment car les agents du site de Senart lui ont fait part de la fermeture de leur lieu de restauration (le flunch à carré senart) pour une période approximative d'un mois à compter d'octobre (initialement septembre).

Quelles solutions proposez-vous ?

Pour quelle durée ?

Si le nouveau lieu de restauration est trop éloigné, Solidaires Finances demande à la direction de remettre en crédit d'heure le temps perdu pour se rendre sur le lieu choisi.

A défaut des tickets restaurants sont ils envisagés ?

Si non, Solidaires Finances vous demande d'accéder à cette demande qui sera la plus « pratique » et pour les agents et donc, pour l'administration.

Pourriez-vous nous dire si il y a des cantines en danger de fermeture dans le 77, si oui, lesquelles ?

On constate qu'au niveau national le budget de l'alpaf stagne ou baisse (en 2016 l'alpaf n'a reçu aucune subvention pour le logement, en 2017 elle ne percevra que 14,4 millions d'euros, soit une subvention bien inférieure à ce qu'elle percevait avant 2016). On constate qu'en Seine et marne, les demandes de logements ne sont satisfaites qu'à hauteur de 10 %. Le parc immobilier est insuffisant dans ce département.

Une solution est elle envisagée pour l'améliorer ? Avec aussi peu de disponibilité que pouvons nous faire pour les primo arrivants et les accidents de la vie (par exemple les inondations à Nemours) ?...